

## §

**Le « Courrier musical ».** — « La guerre se prolonge, la douleur règne, la vie s'affirme, la confiance demeure... L'action est le mot d'ordre impérieux. » Partant de ces constatations de M. René Doire, *Le Courrier musical* a repris vie avec le 1<sup>er</sup> décembre, pour jusque et après la victoire.

## §

**Musée de Province.**

*Collision d'autos.* — Hier, vers 3 h. 45, deux automobiles appartenant, l'une à M. François Falon, demeurant Porte Limbert, n<sup>o</sup> 1, l'autre à M. Michel Fermet, demeurant rue Joseph-Vernet, 23, ont failli se rencontrer au Rond-Point de la place de l'Horloge; l'une venait de la rue de la République et l'autre de la rue St-Agricol. Toutefois, il n'y a eu aucun accident à déplorer.

(Chronique d'Avignon.)

Un grand procès est à la veille de se dérouler devant le tribunal civil de Montereau. Voici les faits :

Certain villageois, célibataire endurci déjà sur le retour, possède un bouc, véritable image du diable sur la terre, dont il est fier. Front cornu, menton barbu, pied fourchu, ardent à la lutte, ce n'est pas un eunuque, aussi toutes les chèvres, en passant devant sa maison, poussent des bêlements de pâmouison. Maître bouc, dans son langage, a beau leur crier : « Venez ! » son maître, n'ayant jamais connu les joies du mariage, ne donne l'autorisation de procréer que contre espèces sonnantes.

Ces temps derniers, la chèvre d'une voisine, par l'odeur du bouc énamourée, réclamait ses caresses, mais notre célibataire, se souvenant qu'il avait dit au possesseur de l'animal « qu'il ne monterait jamais dans sa voiture », refusa pour la chèvre les faveurs de son bouc.

La femme est pleine de malice et souvent, pour ces choses-là, le diable l'inspire; le célibataire devait en faire l'expérience.

Un beau matin, il vit arriver chez lui un gamin qui lui dit : « Pour avoir des biquets au printemps, je vous amène ma chèvre. » Après avoir examiné l'animal, le bouquetier répondit : « C'est la bique à X... ; je refuse ! »

— « Erreur, répondit le gamin, c'est la mienne, on me l'a achetée ! »

Croyant, le célibataire donna la liberté à son encorné qui, sans discours, fit la besogne sollicitée. L'opération terminée, le propriétaire dit au gamin : « Pour toi, ça ne sera que vingt sous au lieu de vingt-cinq ! » Le gosse, content, ramena triomphalement la bique à sa propriétaire.

Mais l'histoire s'ébruita dans le pays et fit rire toutes les commères. Le célibataire ayant appris la chose fut d'autant plus en colère que, dans ce marché, il ne pouvait reprendre ce que son bouc avait donné à la chèvre.

Un dimanche de novembre, dans un café, le bouquetier, rencontrant le père du commissionnaire, lui reprocha la trahison de son fils. Comme on le pense, le père sourit, ce qui rendit l'autre si furieux qu'il s'oublia au point de traiter cet homme de... trois lettres ! L'insulté répondit à son insulteur : « Toi qui te crois si malin, tu t'es laissé refaire par un gamin ! »

La galerie applaudit aussi; le propriétaire du bouc déclara qu'il allait les appeler tous devant la justice de paix de Montereau.

On rira bien ce jour-là à l'audience. Le plus embarrassé sera sans